

<http://pierre-alainmillet.fr/Conserver-un-senateur-pour-nos>



Conserver un sénateur pour nos communes !

- Vie politique -

Date de mise en ligne : samedi 20 septembre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Les sénatoriales sont des élections peu connues, puisque les électeurs sont les parlementaires, élus locaux, et de « grands électeurs » que les conseils municipaux désignent, en tout 158159 électeurs en France, dont 138 889 conseillers municipaux, pour élire 110 sénateurs au scrutin proportionnel et 59 au scrutin majoritaire dans les départements ruraux.

Le sénat est pourtant une institution importante de la république. Il a longtemps porté un point de vue conservateur de la France rurale, avant de basculer à gauche après les élections de 2004, traduisant le long mouvement de désertification des campagnes. Depuis 2012, il joue un rôle particulier car la majorité gouvernementale, très confortable au parlement, est minoritaire au sénat, avec une droite toujours forte d'un côté, et des élus communistes et écologistes qui peuvent faire ou défaire un vote.

Qu'en sera-t-il après 2014 ? Que fera le Sénat demain dans la refonte des institutions de la France, avec la suppression des départements, les fusions de régions, la métropolisation des communes, qui dessinent une France sortant de son modèle républicain pour se rapprocher de l'organisation allemande des lands et des cités ?

Dans le Rhône, les 7 sièges sont renouvelés. Il y a 2 sénateurs UMP, 2 UDI, 2 PS et un communiste. Les élections municipales ont fortement renouvelé les conseils municipaux, mais on a vu au Grand Lyon qu'une part importante du centre et même de la droite pouvait participer à la majorité de Gérard Collomb, ce qui laisse une part d'incertitude sur le résultat du vote du 28 Septembre prochain.

Mais la première incertitude est le devenir du siège de Guy Fischer, sénateur communiste sortant, élu en 1995 à la surprise générale avec le soutien de nombreux élus des petites communes de l'Ouest Lyonnais et du Beaujolais, réélu en 2004 sur la liste de Gérard Collomb qui avait compris que ce sénateur reconnu et respecté était un atout.

Pour le reste, les résultats des municipales dessinent la stabilité, et l'UMP aura certainement ses deux élus, l'UDI et le PS aussi. Et sans doute Gérard Collomb et Michel Mercier ont-ils déjà discuté de la majorité sénatoriale de demain pour tenter de reproduire au Sénat la surprise de la droite devant le score de son candidat à la présidence du Grand Lyon.

Reste donc une inconnue, le résultat d'un candidat sérieux à la succession de Guy Fischer, le maire de Givors, Martial Passi, maire d'une ville qui fait le lien entre la métropole Lyonnaise et le pôle métropolitain, ouvert vers St-Etienne et Valence, un élu connu dans l'Ouest Lyonnais, président d'honneur de la fédération des établissements publics locaux (SEM, SPL), que le nouveau président (UDI) félicitait de son travail pluraliste au service de toutes les collectivités.

Et c'est dans cet esprit qu'il présente une liste « **promouvoir et défendre les territoires** » avec les maires de Chiroubles, Chevinay et Vénissieux, et des élus de l'Arbresle, Lyon, Thizy les bourgs, Vaulx-en-Velin, et la présence symbolique de Guy Fischer qui mène ainsi jusqu'au bout, malgré sa maladie, le combat de son mandat.

Dans la crise politique profonde qui secoue notre pays, avec une très large majorité de citoyens qui ont perdu toute confiance dans les partis gouvernementaux, dans les partis tout court souvent, et même dans les institutions, il est essentiel de préserver et de faire vivre tous les points d'appui qui montre la possibilité de travailler au rassemblement

Conserver un sénateur pour nos communes !

pour défendre nos communes, nos services publics indispensables au quotidien

Le débat récent sur la contribution de la future métropole au futur nouveau Rhône était éclairant. On sait que le département était un facteur de redistribution avec des recettes provenant majoritairement de l'agglomération lyonnaise, pouvant financer des dépenses réparties sur tout le département.

Ceux qui ont décidé de la coupure du département du Rhône, ouvrant la voie à la suppression prochaine des départements, ont en fait caché cette redistribution qui montre à quel point Lyon est lié à sa géographie historique avec le Lyonnais et le Beaujolais. [1]. Or, la mise en œuvre de la métropole conduit à annoncer une dotation de compensation de plusieurs dizaines de millions que la métropole versera au nouveau Rhône. On ne connaîtra le montant exact que fin 2015, mais les réactions des différents groupes politiques du Grand Lyon sont éclairants

- Au mieux, le président Collomb veut la calculer au plus juste car elle sera figée et deviendra une constante du budget de la métropole, tout comme la dotation de compensation aux communes pour l'ancienne taxe professionnelle, figée à la situation de 2002. Depuis, tout le développement économique passe sous le nez des communes, sans bénéfices pour leur budget puisque la fiscalité des entreprises ne va plus qu'au Grand Lyon. Ce sera pareil demain pour le nouveau Rhône, qui en restera à la situation de 2014, et plus le différentiel de développement entre l'agglomération et le Beaujolais se renforcera, plus l'inégalité de ressources augmentera !
- Mais certains élus, dont l'UMP, voudraient mettre en cause le principe même de cette contribution, isolant ainsi un futur nouveau Rhône incapable de payer ses dépenses obligatoires pour le handicap, les personnes âgées, l'aide sociale sans une augmentation d'impôts insupportable.

La logique de la métropolisation qui défait la république « une et indivisible » est ainsi à l'œuvre, faisant grandir les oppositions de territoires entre eux, poussant aux réflexes catalans ou lombards du refus de la péréquation !

C'est alors le comble de la publicité mensongère que de voir les listes aux sénatoriales de ceux qui défont les départements, se présenter avec une carte de ce même département pour nous proposer « le Rhône en confiance » !

Avec Martial Passi, tous les élus du Rhône ont un moyen, quelque soit leur couleur politique, de faire entendre une autre voix sur l'avenir de nos communes, de notre département, un outil pour affirmer la nécessité de l'aménagement du territoire dans le cadre républicain.

Et tous les élus, nombreux, qui sont inquiets des accords surprises entre présidents, des négociations secrètes entre directions politiques dans les lourdes machines institutionnelles ou se concentrent les moyens, de la perte de capacité d'agir de nos communes, tous ceux qui ressentent le besoin d'air dans cette crise politique dont notre pays souffre, peuvent voter pour Martial Passi avec confiance.

Ils peuvent créer la bonne surprise du 28 septembre prochain.

<media2273|insert|center>

[1] Comme j'avais eu l'occasion de le souligner, il y a bien trois fleuves à Lyon !